



Service régional de prévention incendie  
MRC de La Nouvelle-Beauce  
700, Notre-Dame Nord, Bureau B  
Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9  
Téléphone: (418) 387-3444  
Télécopieur: (418) 387-7060  
christianprovencher@nouvellebeauce.com

Sainte-Marie, le 27 mars 2017

## **OBJET : Les feux de cuisson**

Le Service régional de prévention incendie désire vous rappeler quelques consignes de sécurité en lien avec l'utilisation des appareils de cuisson :

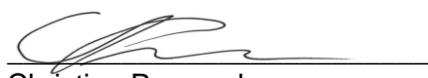
- Toujours surveiller les aliments qui cuisent. Utiliser une minuterie;
- Si l'on doit quitter la cuisine ou son domicile, fermer les appareils de cuisson;
- Ne pas ranger d'objets dans le four ni sur le dessus de la cuisinière. Conserver également les articles en papier ou en plastique et les tissus loin des éléments chauffants;
- Garder un extincteur portatif à l'entrée de la cuisine et apprendre à l'utiliser. Assurez-vous également qu'il soit facilement accessible;
- Ne jamais chauffer d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utiliser plutôt une friteuse thermostatique;
- Avoir un couvercle à portée de la main. Si ce n'est pas celui du récipient, s'assurer qu'il peut le couvrir en totalité;
- Nettoyer régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine. Une accumulation de graisse représente un danger d'incendie.

### **Que faire en cas de feu de cuisson :**

- Ne jamais déplacer un récipient dont le contenu est en flammes. Vous pourriez vous brûler et propager l'incendie ;
- Placer un couvercle de dimension appropriée sur le récipient pour éteindre le feu. Si possible, utiliser une mitaine de four afin d'éviter les brûlures;
- Ne jamais éteindre un feu de cuisson avec de l'eau;
- Si possible, fermer les éléments chauffants, même ceux du four;
- Fermer la hotte de cuisine;
- Appeler les pompiers, même si le feu semble éteint;
- Faire inspecter l'appareil avant de le réutiliser.

**Si le feu de cuisson se propage, évacuer tous les occupants du bâtiment et appeler les pompiers.**

Si vous avez des questions par rapport à la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie municipal ou avec le Service régional de prévention incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

  
Christian Provencher  
Technicien en prévention incendie  
MRC de La Nouvelle-Beauce